

An aerial photograph showing a residential area with houses and a large lake. The town is visible in the top left corner, and the lake occupies the central and right portions of the image. The text is overlaid on the lake and the residential area.

MEUZAC INFO

FÉVRIER 2021

SA VIE LOCALE

SON BUDGET

SES PROJETS

SES TRAVAUX

SOMMAIRE

- 4 LE MOT DU SÉNATEUR**
- 5 VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE**
- 6 BUDGET PRÉVISIONNEL 2020**
- 8 PROJETS ET TRAVAUX**
- 11 ÉCONOMIE LOCALE**
- 13 CULTURE, TOURISME, LOISIRS**
- 14 SOCIAL ET SOLIDARITÉ**
- 16 ÉCHOS DE LA VIE LOCALE**
- 18 SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE**
- 19 LA VIE ASSOCIATIVE**
- 24 ENVIRONNEMENT**
- 26 TARIFS COMMUNAUX**
- 27 COMMERCE, ENTREPRISES**

Ce bulletin, qui sera diffusé 2 fois par an, a pour objectif d'informer la population de l'activité de l'équipe municipale, des projets de la commune et des actualités meuzacoises. N'hésitez pas à nous faire part de toute remarque ou idée pour faire évoluer celui-ci et répondre mieux encore à vos attentes. A titre individuel ou associatif, vous pouvez contribuer à sa rédaction en nous faisant parvenir tout article ou information susceptible d'intéresser les Meuzacois, via le site de la mairie (mairie.meuzac@wanadoo.fr) ou sa page facebook.

MEUZAC INFO Bulletin officiel d'information municipale. Diffusé gratuitement. Reproduction et vente interdites. **Coordination de la rédaction** tél. 05 55 09 97 12. **Crédits photos** : Arnaud Lascaud (couverture), F. Devireux, Maïka, Minerva Oil. **Conception graphique** : maika-creations.com. Tirage : 500 exemplaires. Imprimé sur le papier recyclé 100%.



LE MOT DU MAIRE

Chères Meuzacoises,
chers Meuzacois,

2020, restera à n'en pas douter dans nos mémoires comme une année très particulière.

La covid-19 a rendu cette année compliquée et contraignante pour chacun d'entre nous au fil des mois, entre distanciation sociale, port du masque, confinements et couvre-feux. La liberté de circuler et de nous rassembler à notre guise, à laquelle nous sommes tellement attachés, a été largement amputée. Ces contraintes étaient pourtant incontestablement nécessaires afin d'éviter que de très nombreuses personnes ne soient touchées par la pandémie et pour les plus fragiles d'entre nous de prévenir des complications graves.

Au-delà des conséquences sur notre vie au quotidien, c'est l'ensemble des secteurs d'activité économique de la France qui ont été affectés et durablement impactés. Nos territoires ruraux eux non plus n'ont pas été épargnés. Les industriels, les commerçants, les artisans et les professions libérales ont dû s'adapter pour faire face à cette situation. Ils l'ont fait avec beaucoup de résilience et de réactivité. Par exemple, notre épicerie locale en sommeil depuis plusieurs mois a, grâce au dynamisme de son nouveau gérant, rouvert en anticipation afin d'apporter un service de proximité essentiel aux habitants et leur éviter de prendre des risques en effectuant de longs trajets pour faire leurs courses.

L'école a dû s'adapter aux consignes données par l'éducation nationale et dans ce cadre nous avons dû délocaliser la garderie à la salle polyvalente afin de respecter le protocole sanitaire.

La vie associative, particulièrement riche et active à Meuzac, a été inexistante en 2020. Tout le monde connaît l'importance qu'elle revêt dans nos petites communes en permettant notamment ce lien social absolument nécessaire à chacun d'entre nous. Je souhaite que pendant cette longue pause imposée,

des idées d'animations aient germé et permettent aux associations de reprendre rapidement leurs activités dès qu'elles en auront la possibilité.

Une belle action, au service de tous, à mettre en avant. Celle d'un groupe de meuzacoises qui a confectionné des masques en tissu, distribués ensuite par les conseillers municipaux à chaque habitant de la commune. Qu'elles en soient ici vivement remerciées.

Le secrétariat et les employés municipaux ont, malgré les difficultés, assuré leur service avec beaucoup d'abnégation et de professionnalisme. Ils ont été présents auprès de la population et répondu à ses inquiétudes chaque fois que nécessaire et je tiens à les en remercier.

La municipalité a apporté un soutien particulier aux commerces et professionnels libéraux occupant des locaux communaux en décidant de les exonérer de loyer les mois où ils sont restés fermés.

Espérons que tout cela ne sera bientôt qu'un mauvais souvenir grâce à l'espoir qu'a fait naître la mise au point de plusieurs vaccins et de la mise en œuvre de la vaccination qui, après un début hésitant, est maintenant bien lancée. Continuez tout de même à prendre bien soin de vous en respectant le port du masque et les gestes barrières.

2020, fort heureusement, aura vu d'autres actualités beaucoup plus habituelles. A commencer par le renouvellement des conseillers municipaux le 15

mars 2020 et l'élection dès le 1er tour de la liste conduite par Christian Redon-Sarrazy. Nous vous remercions vivement de votre confiance car là aussi nous n'avons pas pu nous retrouver pour le faire de vive voix autour d'un buffet.

Christian, réélu maire en mai, a été amené en juillet à présenter sa candidature aux élections sénatoriales. Il a été brillamment élu le 27 septembre 2020 et ne pouvant pas cumuler la fonction de sénateur avec celle de maire, il a démissionné de cette dernière tout en restant membre du conseil municipal. A la suite de ma candidature pour lui succéder, le conseil municipal du 26 octobre 2020 m'a accordé sa confiance. Je suis conscient de l'honneur mais également de l'ampleur de la tâche que cela représente. Soyez assurés de ma motivation et de mon entier dévouement au service de Meuzac et de ses habitants.

Ce bulletin municipal vous permettra au fil des pages de voir de manière exhaustive que, malgré cette difficile année 2020, de nombreux dossiers ont été menés à bien et que d'autres ont débuté comme par exemple, depuis septembre, la construction du bâtiment qui abritera la boulangerie et l'épicerie. 2021 verra la fin des travaux et l'ouverture de ce complexe qui viendra compléter, autour de la place du 08 mai 1945, l'offre de commerces alimentaires.

D'autres projets devraient être initiés ou concrétisés. L'étude diagnostic des réseaux d'assainissement du bourg achevée et le périmètre du zonage d'assainissement défini et validé, nous lancerons la 1ère tranche du programme de réhabilitation du réseau d'assainissement, du haut du bourg jusqu'au monument aux morts et de la place Saint Roch.

Sera également poursuivie l'étude de valorisation de la celle Grandmontaine du Cluzeau et, en partenariat avec la commune de Château-Chervix, le projet de restauration du sentier d'interprétation de la lande du Cluzeau et de la Flotte intégrant un nouveau parking pour l'accueil des cars. Enfin, la dénomination des voies de la commune, hors celles du bourg déjà réalisées, étant terminée, les plaques de rue et les numéros d'habitation seront mis en place.

En ce début d'année, le conseil municipal se joint à moi pour vous présenter ainsi qu'à ceux qui vous sont chers nos meilleurs vœux pour une belle année 2021, remplie de santé, de bonheur, et de réussite dans vos projets.

GUY MONTET
Maire de Meuzac



CHRISTIAN REDON-SARRAZY

Courneix - Meuzac

05 55 09 27 83

c.redon-sarrazy@senat.fr

Permanence parlementaire :

Joëlle Dupuy

6 cours Gay-Lussac

87000 Limoges

05 44 23 24 70

j.dupuy@clb.senat.fr

LE MOT DU SÉNATEUR

Chères Meuzacoises, Chers Meuzacois,

Cette année 2020 aura été très particulière. En premier lieu par son contexte sanitaire qui aura vu la terre entière basculer dans la pandémie. Cette situation inédite doit nous interroger sur les politiques à conduire en matière de santé publique, sujet devenu incontournable pour les mois et les années à venir. Cette pandémie a aussi bouleversé le paysage éducatif, économique, associatif... Elle a perturbé le fonctionnement de nos collectivités : installation tardive des conseils municipaux, des conseils communautaires et de nombreux syndicats ou structures dans lesquels siègent les élus et nécessaires à la vie du territoire. Meuzac avait dès le 15 mars élu son conseil municipal et je vous remercie très sincèrement pour la confiance que vous avez accordée à la liste que je conduisais.

L'équipe municipale, aidée des quatre nouveaux élus, s'est très vite mise au travail pour répondre à cette situation inédite et organiser le quotidien de la commune. Les projets en cours ont pu, certes avec un peu de retard, être finalisés et les projets programmés ont pu être lancés. Je n'y reviens pas, ils sont explicités dans ce bulletin, mais je me félicite de leur avancée.

Le temps démocratique veut que les élections sénatoriales suivent de quelques mois le scrutin municipal. Marie-Françoise Pérol-Dumont, sénatrice de la Haute-Vienne depuis 2014 et dont j'étais le suppléant depuis cette même date, a décidé en juin dernier de ne pas se représenter. La question de ma candidature s'est alors posée ; je me suis simplement dit qu'un maire rural pouvait sans doute légitimement prétendre à représenter son département à la Haute Assemblée et me suis lancé dans ce challenge avec

comme suppléante Julie Lenfant, maire de Chaptelat.

Le 27 septembre dernier, une majorité des 993 grands électeurs de la Haute-Vienne m'a désigné pour occuper durant les six ans à venir un des deux postes de sénateur de notre département.

La conséquence a été, en application de l'article 12 de la loi organique n° 2014-125 du 14 février 2014 interdisant le cumul de fonctions exécutives locales avec le mandat de sénateur, la démission de mes fonctions de maire de Meuzac et de 2^e vice-président de la communauté de communes Briance Sud Haute-Vienne en charge des affaires économiques et du numérique. J'ai toutefois conservé mon mandat de conseiller municipal et je reste, vous vous en doutez, très attaché à notre commune.

Ces 25 années de mandat municipal et en particulier les deux mandats de maire, sont les vraies racines de mon engagement. Si aujourd'hui j'ai l'opportunité, en ma qualité de parlementaire, de travailler sur des sujets qui dépassent très largement les problématiques locales, soyez assurés que je garderai toujours à l'esprit les enjeux de nos territoires ruraux.

Au Sénat, je suis membre de la commission des affaires économiques, de la délégation aux entreprises et d'ores et déjà membre d'un certain nombre de groupes de travail ou d'études. Le mandat de sénateur est important pour les territoires et les élus qui les administrent, mais aussi pour chacune et chacun d'entre vous dans son quotidien. Je serai toujours à votre disposition pour échanger sur les sujets ou dossiers que je traite ou qui vous préoccupent et expliciter la nature de mon action.

Bien à vous toutes et à vous tous.

VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE



décision de demeurer conseiller soulignant ainsi son attachement profond à la commune. Partant de là le conseil municipal s'est réuni le 26 octobre pour élire un nouveau maire et les adjoints. L'équipe municipale qui aura ainsi la gestion de Meuzac pour le présent mandat est la suivante :

A la suite des élections municipales du 15 mars 2020, le conseil municipal du 26 mai 2020 a procédé à l'élection du maire et à la création de postes d'adjoints et de conseillers municipaux délégués.

La nouvelle municipalité se composait ainsi :

- Christian Redon-Sarrazy, maire
- Guy Montet, 1^{er} adjoint, en charge de la culture, de l'environnement et de la voirie
- Jean-Marie Champarnaud, 2^{ème} adjoint, en charge de la gestion communale, le personnel et l'état civil
- Sabine Marbouty, 3^{ème} adjoint, en charge des affaires scolaires, de l'enfance et de la jeunesse
- Janine Ruaud, conseillère déléguée, en charge des affaires sociales et des personnes âgées
- Maryvonne Redon-Sarrazy, conseillère déléguée, en charge de l'économie, l'agriculture et de la vie associative

Conseillers :

Colette Blondy, Geneviève Bordas, Jean-Marie Bustreau, Agnès Dupuy, Virginie Gennetay, Patrick Jouannetaud, Jean-Claude Lesueur, Pascal Quintard, Mathilde Rougerie
Du fait de son élection en tant que sénateur le 27 septembre 2020 et conformément à la loi sur le non cumul des mandats, Christian Redon-Sarrazy a présenté sa démission de maire en faisant toutefois connaître sa

- **Guy Montet**, maire
- **Maryvonne Redon-Sarrazy**, 1^{er} adjoint, chargée du patrimoine communal, l'agriculture, l'habitat et le numérique
- **Jean-Marie Champarnaud**, 2^{ème} adjoint, chargé de la gestion communale, le personnel, l'état civil et le tourisme
- **Sabine Marbouty**, 3^{ème} adjoint, chargée des affaires scolaires, l'enfance et la jeunesse
- **Janine Ruaud**, conseillère déléguée, chargée des affaires sociales, les personnes âgées et les associations
- **Patrick Jouannetaud**, conseiller délégué, chargé de l'environnement et des bâtiments communaux

Conseillers :

Colette Blondy,
Jean-Marie Bustreau,
Geneviève Bordas,
Agnès Dupuy,
Virginie Gennetay,
Jean-Claude Lesueur,
Pascal Quintard,
Mathilde Rougerie,
Christian Redon-Sarrazy

LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2020

DÉLÉGUÉS

Lors de la séance du 26 mai, il avait été procédé à la nomination de délégués auprès de diverses instances et prestataires. Compte tenu des changements induits par le second vote, la liste des représentants est arrêtée comme suit :

- **Commission d'appels d'offres** (attribution des marchés passés par la commune)
Titulaires : Christian Redon-Sarrazy, Jean-Marie Bustreau, Patrick Jouannetaud
Suppléants : Jean-Marie Champarnaud, Jean-Claude Lesueur, Maryvonne Redon-Sarrazy
- **Délégués au Conseil d'administration du Syndicat Energie Haute-Vienne pour le secteur sud**
Titulaire : Jean-Marie Bustreau
Suppléant : Patrick Jouannetaud
- **Délégué au SICTOM** (collecte et gestion des déchets)
Patrick Jouannetaud
- **Déléguées au conseil d'administration du service intercommunal de portage de repas à domicile**
Titulaire : Janine Ruaud
Suppléante : Geneviève Bordas
- **Correspondant défense**
Jean-Marie Champarnaud
- **Représentant de la commune auprès de l'ATEC (Agence Technique Départementale)**
Jean-Claude Lesueur

COMMISSIONS MUNICIPALES

Il est apparu nécessaire de créer 7 commissions municipales, à l'instar de celles existantes au sein de la communauté de communes Briance Sud Haute-Vienne (CCBHV). Ces commissions réunissant les élus intéressés auront toute latitude pour aborder tous les aspects de leur domaine de compétence : projets, amélioration de l'existant, communication, ... Instances de réflexion et de proposition, elles auront pour objet de préparer les délibérations du conseil en s'adjoignant si nécessaire l'assistance de meuzacois particulièrement motivés ou experts dans le domaine étudié. Ces commissions se réuniront à l'initiative de leur responsable. Par ailleurs 1 ou 2 délégués pourront assister aux commissions homologues de la Communauté de communes pour porter les problèmes et aspirations des meuzacois auprès de la CCBSHV et, en retour, rapporter à l'ensemble des élus meuzacois les décisions prises par l'instance intercommunale. Les comptes rendus des différentes commissions sont par ailleurs transmis aux conseillers municipaux. Les commissions créées au sein de la municipalité, avec leurs responsables, sont les suivantes :

- **Finances - travaux - voirie** : Guy Montet
- **Patrimoine - urbanisme - économie - agriculture - numérique** : Maryvonne Redon-Sarrazy, Christian Redon-Sarrazy
- **Communication - tourisme - culture - loisirs** : Jean-Marie Champarnaud
- **Affaires scolaires - enfance - jeunesse** : Sabine Marbouty
- **Affaires sociales** : Janine Ruaud
- **Environnement - cadre de vie** : Patrick Jouannetaud

Le projet de budget 2020, retardé du fait du report des élections municipales lié à la période de confinement, a été examiné et voté à l'unanimité par le conseil municipal le 7 juillet 2020.

Rappelons que le budget se compose de 3 budgets distincts, votés séparément et chacun en équilibre (recettes = dépenses) :

- **Le budget principal de la commune**
- **Le budget eau et assainissement**
- **Le budget du lotissement du hameau des Vergnes.**

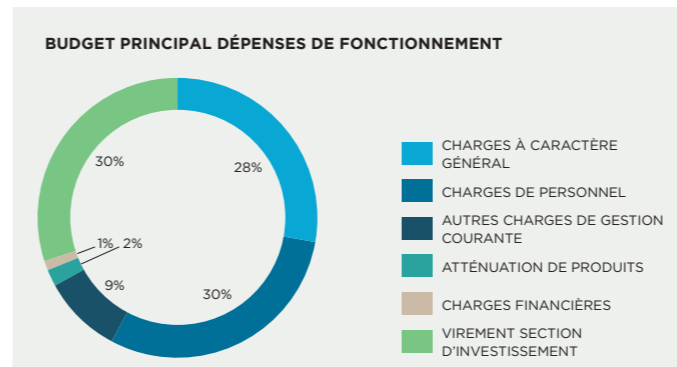
LES POINTS PRINCIPAUX À RETENIR

- **Les taux d'imposition locale sont maintenus au niveau de 2019 :**
 - Taxe d'habitation (TH): 11,00%
 - Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) : 13,45%
 - Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) : 77,89%

À noter que selon les données établies par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) les taux TH et TFB sont sensiblement inférieurs aux taux moyens constatés aux niveaux départemental, régional et national. Les ratios financiers fournis de la DGFIP montrent par ailleurs que la situation financière de la commune est saine, n'obérant pas l'avenir, notamment sur ses capacités d'emprunt.

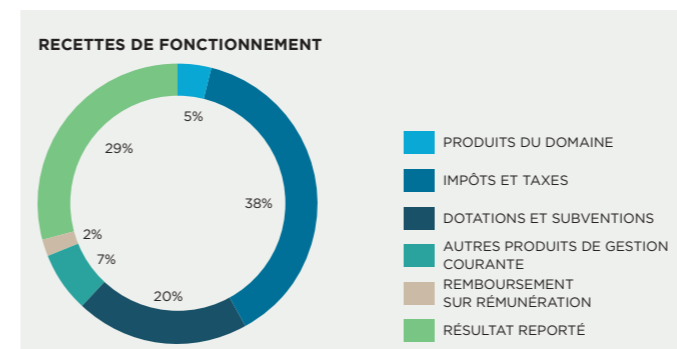
BUDGET PRINCIPAL DE FONCTIONNEMENT
921 935,39 € en dépenses et recettes

- **Les principaux postes de dépenses de fonctionnement du budget principal évoluent comme suit :**
 - 256 450 € en 2020 contre 229 600 € en 2019 pour les charges à caractère général (dépenses nécessaires à l'entretien de patrimoine et l'activité des services). L'augmentation est essentiellement due aux travaux d'entretien des gîtes et la mise en accessibilité de l'école.
 - 271 720 € en 2020 contre 259 550 € en 2019 pour les charges de personnel



- **Les recettes de fonctionnement du budget principal sont en très léger recul**

- 651 199 € en 2020 contre 668 559 € en 2019, notamment du fait des allègements de charge consentis à l'égard des activités commerçantes durant la période de confinement ou d'aides à l'implantation de nouvelles activités économiques par l'instauration d'une progressivité des loyers.



BUDGET PRINCIPAL D'INVESTISSEMENT :
1 419 086 € en dépenses et recettes

Les opérations retenues au titre du programme d'investissement sont les suivantes pour un total de 1 206 234 €. Précisons qu'il s'agit d'une projection budgétaire et que ces opérations prévues ne sont pas toutes engagées ou réalisées au cours de l'année 2020. Ces opérations sont financées grâce aux restes à réaliser (RAR), aux fonds propres de la commune et du virement du budget de fonctionnement. Par ailleurs ce programme bénéficie, de subventions (département, région et fonds européen). Au total, le recours à l'emprunt représente moins de 15% du montant total.

Programme	Art.	RAR (€) (reste à réaliser)	Vote (€)	Total (€)
Plan local d'urbanisme	2020	6 934		6 934
Installation équipement sécurité incendie	2156		3 000	3 000
Terrain multisport	2313		55 000	55 000
Extension immeuble professionnel	2313	35 000	3 000	38 000
Renouvellement parc informatique	2183		3 000	3 000
Numérotation villages	2152	10 000	6 800	16 800
Tracteur tondeuse	2158		29 400	29 400
Véhicule électrique	2157		12 000	12 000
Acquisition terrain	2171		7 500	7 500
Ossuaire	2138		8 000	8 000
Sécurité au travail	2158		3 000	3 000
Panneaux d'information lumineux	2158		25 000	25 000
Boulangerie - épicerie	2313		800 000	800 000
Sécurisation RD7 bis traversée bourg	2313		26 000	26 000
Travaux église	2313		10 096	10 096
Rénovation serres	2313		30 000	30 000
Remplacement chaudière maison Boussely	2313		7 000	7 000
Accessibilité école (porte + maçonnerie + plomberie)	2313		15 000	15 000
Rénovation et isolation maison Boussavi	2313		8 000	8 000
Rénovation gîte	2313		15 000	15 000
Eclairage public	2313		10 000	10 000
Aménagements routiers et paysagers	2313		77 504	77 504
		51 934	1 154 300	1 206 234

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Le budget de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 241 303 €.

L'essentiel de l'investissement concerne l'opération d'aménagement des réseaux d'eau et d'assainissement pour le secteur allant de la place Saint Roch au haut du bourg. Le diagnostic du réseau est maintenant réalisé. Une enquête publique devant définir le zonage d'assainissement collectif s'est déroulée en octobre à l'issue de laquelle le commissaire enquêteur a émis un avis favorable. Suivront l'élaboration d'un schéma directeur préalable à la préparation et passation des marchés de travaux courant 2021. Le coût de cette opération est de l'ordre de 945 000€

BUDGET LE HAMEAU DES VERGNES

Le budget de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 350 514 €.

Le budget d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 609 184 €.

Concernant le lotissement il convient de noter que 14 lots restent à vendre. Une action de promotion auprès de pavillonneurs va être entreprise, en diffusant largement la plaquette intégrée au présent bulletin, afin de pouvoir achever au plus tôt cette opération.

PROJETS ET TRAVAUX

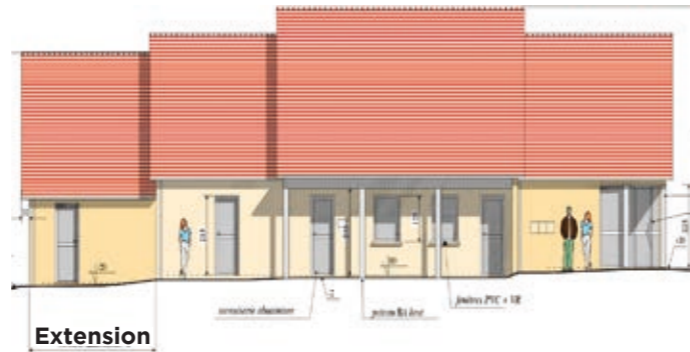


CHAUDIÈRE GRANULÉS

Après l'hiver 2017, alors que la chaudière de la mairie avait montré des signes avant-coureurs de fin de vie, le conseil municipal a profité de la nécessité de remplacer cet équipement pour avoir une réflexion globale sur le système de chauffage de certains bâtiments communaux.

Avec l'aide à la maîtrise d'œuvre du S.E.H.V. (Syndicat d'Energie de la Haute-Vienne) différents scénarios ont été étudiés. Un projet de réseau de chaleur alimentant un ensemble de bâtiments municipaux a été élaboré. Concernant le choix de l'énergie, la commune a cherché une solution permettant des économies sur le long terme et ayant un impact écologique plus vertueux.

En alternative au fioul et au gaz propane, énergies jusqu'alors utilisées, le projet s'est développé sur une chaudière à granulés bois. Energie renouvelable et possiblement produit dans la région, le granulé bois permet également de réduire de manière drastique l'impact carbone (- 20 tonnes de CO₂ émises par an). La chaudière et un silo, pouvant accueillir 14 tonnes de granulés, ont été installés dans une partie du garage jouxtant le commerce "Vival". Le réseau alimente en chauffage 3 appartements, une maison, l'école, la garderie, la cantine, la mairie et un commerce. Des travaux d'isolation qui se poursuivront dans les années à venir ont été engagés en parallèle. Au total le projet aura coûté 159 652 € HT, subventionné à 70% (Etat 24%, Département 24% et l'ADEME 22%).



AGRANDISSEMENT DE LA BOUCHERIE ET DU CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE

Le complexe groupant la boucherie Reyrolle et les services de santé (infirmiers et cabinet de kinésithérapie) a été réalisé en 2008. Progressivement, la boucherie a rencontré sa clientèle et afin de répondre au désir de Christophe Reyrolle d'élargir son offre commerciale, il est apparu nécessaire de doter la boucherie d'un laboratoire pour la découpe de la viande et la préparation de plats. Par ailleurs, face à la demande croissante de soins, le cabinet de kinésithérapie requerrait davantage d'espace. Pour répondre à ces exigences il a été décidé d'agrandir le bâtiment en lui adjoignant une extension s'intégrant totalement au bâtiment initial.

Ceci a permis de créer un laboratoire de 15,75 m² et de doter le cabinet de kinésithérapie d'une salle de soins de 13 m², le cabinet d'infirmier conservant sa surface de 34 m². Les travaux, commencés en 2019 ont été achevés début 2020. Coût de l'opération : 79 287 € entièrement financés par la commune.



Photomontage
d'implantation
du complexe.

CONSTRUCTION DU COMPLEXE BOULANGERIE-ÉPICERIE

La construction de ce complexe commercial est sans conteste une opération majeure pour Meuzac. Elle marque la volonté de la municipalité d'ancrer le commerce local au cœur de la commune afin d'en préserver, voire accroître, son attractivité. Résolument fonctionnel, le projet élaboré s'inscrit pleinement dans l'architecture du pôle de commerce et services déjà implanté près de la halle (boucherie et services de santé).

Après de longs mois d'études préalables et d'élaboration du projet, celui-ci se concrétise enfin. Le marché de travaux a été lancé. La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 22 juillet pour examiner le rapport d'analyse établi par le maître d'œuvre pour les 46 offres reçues relatives aux 16 lots techniques du marché.

Estimé à 612 000 € HT, le montant total des lots s'établit à 620 101 € HT. La Commission d'Appel d'Offres a entériné la proposition d'attribution des lots ressortant du classement des offres basé sur le coût et la valeur technique des offres. Le coût total de l'opération, intégrant les études et les équipements nécessaires aux activités commerciales s'élève à 781 793 € HT qui sera financé à hauteur de 80% environ par des subventions de l'Etat, du Département, de la Région et du fonds européen dans le cadre d'une construction neuve. Les travaux sont déjà bien engagés et devraient permettre l'ouverture des commerces après l'été.

À l'occasion des travaux il est apparu que 3 des 6 tilleuls étaient situés relativement près des murs du complexe alimentaire pouvant engendrer des nuisances voire des désordres aux fondations du bâtiment pour l'un d'entre eux du fait de son système racinaire, ce qui aurait pu conduire à devoir supprimer ces 3 arbres. Une solution moins drastique a finalement été retenue. Seul le tilleul situé au plus près des fondations a été abattu, les 2 autres seront régulièrement élagués afin de contenir leur développement aérien.



L'ADRESSAGE DES VOIES

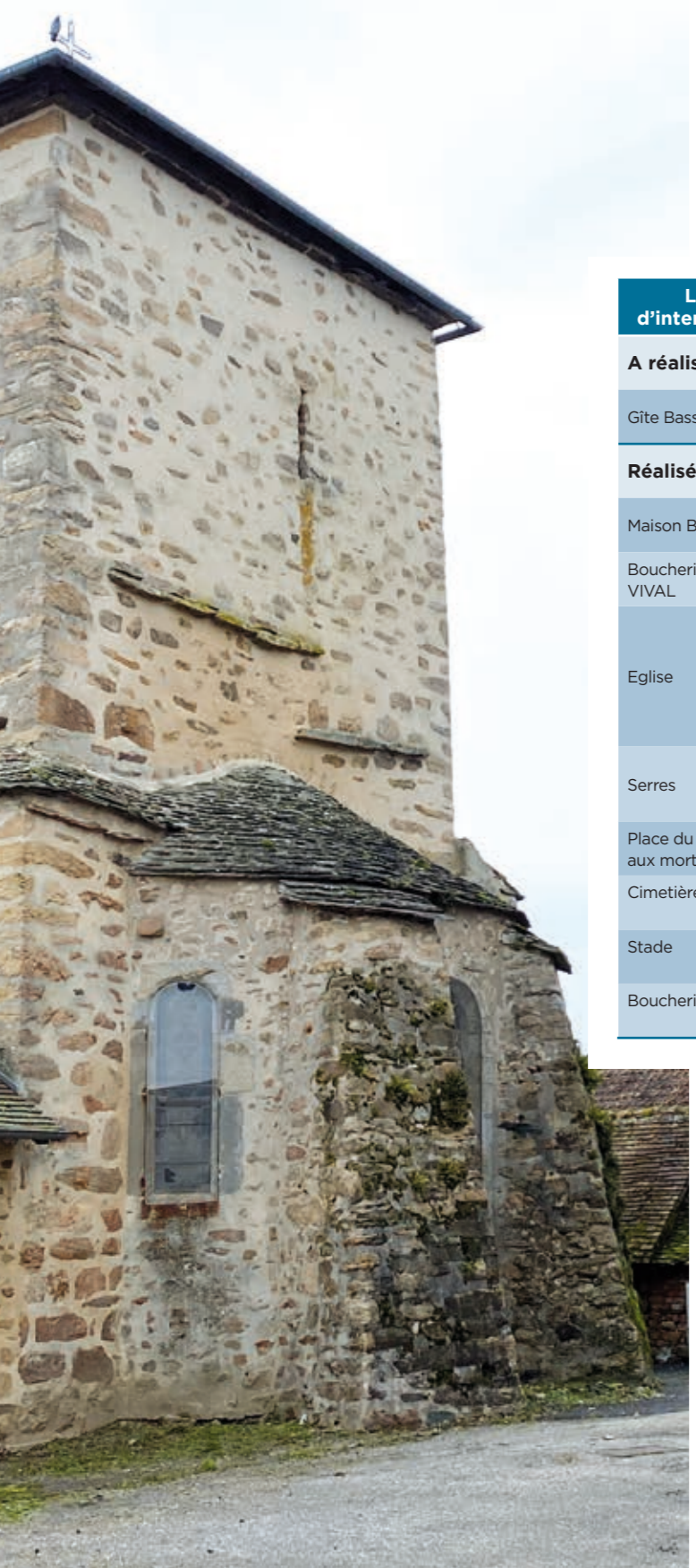
La réalisation d'un plan d'adressage a pour objectif de disposer d'adresses normées sur la commune. Il s'agit de procéder à la dénomination de l'ensemble des voies communales, publiques et privées et à la numérotation de tous les bâtis (habitations, commerces, entreprises, sites publics, etc.) quel que soit leur état d'occupation. A chaque bâti est attribué un identifiant unique.

Toutes les voies du bourg ont été dénommées à ce jour et ce travail sera poursuivi pour l'ensemble des voies de la commune.

En dehors du bourg, la numérotation est métrique. Chaque adresse est repérée par sa distance au début de la voie. Ainsi le numéro 1213 de la voie X signifie que le bâtiment correspondant est situé à 1213 m du début de la voie.

Le numéro unique nommé HEXACLE est nécessaire pour procéder au raccordement final de l'utilisateur à la fibre optique et aux opérateurs pour commercialiser les offres Internet Fibre dont la souscription demeure facultative. Il a également pour objectif d'améliorer les services de proximité :

- les secours : permettre l'accès aux soins et faciliter l'intervention rapide des secours (pompiers et ambulances)
- les services de livraison : assurer la bonne distribution du courrier et la bonne livraison des colis aux administrés et aux entreprises
- permettre le développement des services à la personne (accompagnement des personnes âgées, assistance dans les actes du quotidien, etc.)



L'église romane fortifiée du XII^{ème} siècle à deux clochers, singularité de la région.

ENTRETIEN DU PATRIMOINE BÂTI

Outre les grosses opérations évoquées précédemment, la municipalité, soucieuse de préserver l'intégrité de ses bâtiments et équipements a, en 2020, réalisé ou initié les travaux ci-après :

Lieu d'intervention	Nature des travaux	Entreprise	Coût TTC (€)
A réaliser			
Gîte Basse Roche	Travaux intérieurs et extérieurs	Devis en cours	735
Réalisé			
Maison Boussavie	Isolation, peinture	ETP Delpit	7 547
Boucherie VIVAL	Remplacement de 3 moteurs Remplacement d'une manivelle	REPAR STORES	1 579
Eglise	Remplacement bande à sollin sur toiture Réalisation plan incliné extérieur Marche supplémentaire au niveau sacristie	ETP Renaudie	1 356
Serres	Réfection d'une partie du muret Pose de la clôture Remplacement de vitrages	ETP Renaudie ETP Herbvert Paysage ETP GBM	595 980 28 193
Place du monument aux morts	Taille d'entretien des tilleuls	Unies Vert Paysage	
Cimetière	Création d'un ossuaire	ETP Renaudie	5 554
Stade	Achat et mise en place de 2 filets pare ballons et 2 filets pour bûts	DEMUSSI Installation régie	933
Boucherie	Remplacement de l'habillage inox de la vitrine	EQUIP FROID SAS	1 664

BÂCHE INCENDIE

L'incendie de l'usine MINERVA a mis en évidence la difficulté pour les pompiers de s'approvisionner en eau du fait de l'absence de bouche à incendie à proximité des bâtiments. Afin de palier cette carence et répondant ainsi aux recommandations en matière de lutte contre ce type de sinistre il a été décidé de mettre en place une citerne souple de 240 m³ au niveau de la partie basse du pré de la fête, le long du chemin de l'empierreée. Cet équipement n'est pas à l'usage exclusif de MINERVA mais de la commune, notamment pour les bâtiments mal desservis par des bouches d'alimentation en eau.

Le coût global de cette installation est de 6222,79 €HT. S'agissant d'une dépense d'investissement pour laquelle la TVA est récupérable par la commune, une subvention de 1555,70 € a été obtenue dans le cadre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR). A ce montant il convient d'ajouter deux dépenses financées sur le budget de fonctionnement:

- les travaux de terrassement : 2686,68 €TTC, déjà réalisés
- la pose de la clôture : 1750,80 €TTC, prévue pour le début d'année



MINERVA-OIL : un modèle de résilience.

LA RECONSTRUCTION DE L'USINE MINERVA

Un peu plus de trois ans après l'accident de 2017, je me permets de revenir sur cet épisode qui a marqué l'histoire de notre commune. Pour se souvenir, avant tout propos, que ce drame a coûté la vie à un ouvrier qui intervenait sur les installations. Personne n'oublie la douleur de sa famille, de ses proches, de ses collègues et cette terrible injustice : perdre la vie au travail.

Cet accident aurait pu, en plus, être une catastrophe économique et sociale pour Meuzac et notre territoire du Sud Haute-Vienne ; heureusement il en a été tout autrement. Autrement, parce que des hommes et des femmes ont décidé qu'il devait y avoir un après. En premier lieu les dirigeants, Olivier LAFARGE et son père Martial, qui ont à nouveau prouvé, si besoin en était, leur attachement à Meuzac, aux Meuzacoises et aux Meuzacois. Les salariés qui n'ont pas ménagé leur peine pour maintenir, dès les jours qui ont suivi l'incendie, le lien avec clients et fournisseurs de l'entreprise. Les partenaires publics et l'État qui ont très vite mesuré l'enjeu d'une reconstruction rapide des locaux sur le site. Le Conseil Municipal, dans la mesure de ses possibilités, qui a tout mis en œuvre pour accompagner le projet.

Sans ces volontés convergentes, Meuzac aurait perdu un pan essentiel de son activité économique ! La preuve est apportée qu'il n'y a pas de fatalité, que la localisation d'activités industrielles en zone rurale n'est pas un non-sens. Le maintien de Minerva-Oil à Meuzac, c'est le maintien d'emplois directs sur le territoire, c'est le maintien d'une activité économique qui rejaillit sur les commerces et les services locaux. Je souhaite que pour toutes celles et ceux qui, à des degrés divers, ont à porter, autoriser ou accompagner des projets, l'exemple de Minerva-Oil inspire leurs choix et leurs décisions.

ÉCONOMIE LOCALE

J'en retire pour ma part une expérience douloureuse mais positive, qui plus que jamais dans le contexte difficile que nous subissons, doit éclairer mes engagements. Par la clairvoyance et la sincérité de ses dirigeants, par la qualité de ses collaborateurs, Minerva-Oil est plus que jamais en capacité de se construire un bel avenir à Meuzac.

CHRISTIAN REDON-SARRAZY.



NOUVELLE COIFFEUSE

Cela faisait de nombreuses années qu'elle coiffait les Meuzacoises et les Meuzacois, mais depuis 1er décembre 2019 et après une carrière bien remplie, Catherine Laborie a définitivement rangé ses ciseaux pour faire valoir ses droits à la retraite. Mais avant de prendre un repos bien mérité, Catherine Laborie s'est évertuée à trouver sa successeuse. Ainsi depuis le début du mois de décembre 2019, Camille Rueff, jeune coiffeuse exerçant à Panazol a repris le salon de coiffure, nouvellement baptisé "Idées Colorées".



Mise en place des supports de pergolas.

RENAISSANCE DES SERRES



M. Grégory Beulkes s'est manifesté en 2019 pour reprendre l'activité des serres acquises par la commune et exploiter le terrain annexe de 1,6 ha. Titulaire d'un BEP horticole, il a d'abord travaillé comme paysagiste au sein de sociétés qui sont notamment intervenues dans l'aménagement du Stade de France.

Après un intermède dans le secteur du BTP en Moselle, il s'est mis à la recherche de terrains qui lui permettraient de mettre en œuvre son projet de culture traditionnelle alliant les principes de la permaculture et de l'esthétisme, rejoignant en cela l'objectif de la commune d'une production maraîchère de proximité dans le respect des cycles et des équilibres naturels. Sa quête l'a ainsi conduit à Meuzac. L'activité des serres a débuté au printemps par la production et la vente de plants. Grégory a parallèlement commencé la mise en œuvre de son concept de jardin extérieur en mandala, à savoir des bandes cultivées organisées en rayon où seront plantés des fleurs et des légumes, surmontées de pergolas. Des arbres fruitiers seront par ail-



Vue aérienne des serres et du mandala en cours de réalisation.

leurs plantés à l'extrémité des rayons. Au centre, on trouvera diverses herbes aromatiques.

Si la production de plants s'est relativement bien passée, l'arrivée des fortes chaleurs conjuguées à une sécheresse qui s'accroît n'a pas manqué de perturber la production de légumes sachant que la pose de filets d'ombrage ne pourra se faire qu'une fois les verrières des serres toutes remises en état-travaux financés par la commune et qui sont en cours d'achèvement. Autre facteur pénalisant, le manque d'eau durant les périodes les plus chaudes. Afin de préserver les ressources, Grégory réalise plusieurs réserves pour recueillir l'eau de pluie visant un volume total de l'ordre de 200 m³.

On peut donc espérer que cette année les serres seront pleinement opérationnelles ce qui permettra de satisfaire les habitants via la vente directe aux serres ou sous la halle le dimanche mais aussi d'assurer l'approvisionnement de la cantine scolaire, des commerces de la commune et des communes environnantes. Quant au mandala, ce projet ambitieux déjà bien engagé, nécessitera environ 2 ans pour produire son plein effet conjuguant production et esthétique.

Rappelons pour finir que **Grégory accueille sans restriction les déchets verts** (tonte et branchage) des meuzacois pour les transformer en compost et copeaux de paillage après broyage.



NOUVEAU GÉRANT VIVAL

Afin de répondre aux besoins d'approvisionnement des meuzacois durant la première période de confinement au printemps, Cédric Blanchet a anticipé la réouverture du magasin de proximité Vival. Outre l'épicerie traditionnelle, vous y trouverez légumes frais, fromages, conserves, produits artisanaux locaux.

Il valorise également la vente de production en maraîchage traditionnel et naturel des producteurs locaux, notamment de la farine complète, des huiles bio, des cosmétiques à la sève de bouleau, du miel etc.

En attente de l'ouverture de la nouvelle boulangerie, Cédric Blanchet prend également les commandes de pain et assure la livraison à domicile.

N'hésitez pas à le contacter au **05 87 08 23 60** et privilégiez ce commerce local qui participe au maintien d'un tissu économique et social au sein de la commune en cette période difficile.

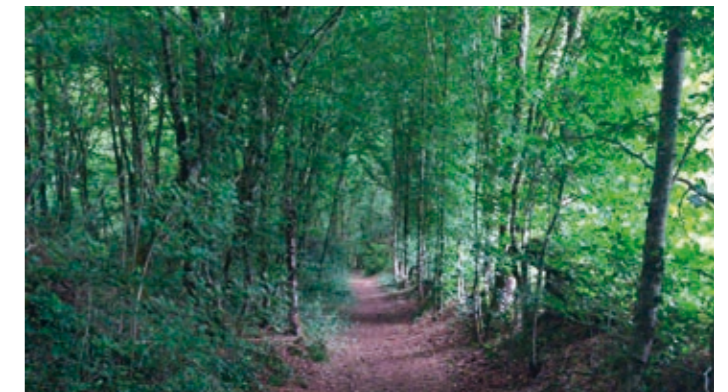


CULTURE, TOURISME ET LOISIRS

LES ÉQUIPEMENTS LUDIQUES DU LAC DE LA ROCHE

Depuis plusieurs années, afin d'améliorer le bien vivre de ses habitants et l'attractivité pour les touristes, la Commune de Meuzac développe les activités de loisir au lac de la Roche. Après l'installation de jeux pour enfants en 2015 et 2017, la réfection du chemin de promenade en 2019, le site est aujourd'hui équipé d'une plateforme multisports. La mise en service de cet équipement était prévue pour cet été mais l'épisode de la covid-19 a engendré des retards. Construite sur l'ancien terrain de tennis, cette aire de jeux permet la pratique de plusieurs sports comme le football, le basketball, mais également (avec l'ajout du filet) le volleyball ou encore le badminton. La structure en acier galvanisé thermolaqué a été installée après la réfection du sol à l'aide d'enrobé à chaud. Si les travaux de peinture restent à réaliser (printemps 2021), le site est ouvert au public sous réserve du respect des consignes sanitaires. L'opération s'est élevée à 39 881 €, subventionnée à hauteur de 60 % grâce au soutien de l'Etat de 25% et du Conseil Départemental de la Haute-Vienne de 35%.

Mais sans attendre, l'offre de loisirs du lac s'est enrichie en août par la mise à disposition gratuite de 2 pédalos destinés à remplacer les anciens hors d'usage et de 2 paddles biplaces (planche où l'utilisateur pagaie debout) permettant d'évoluer à 2 sur le lac venant ainsi s'ajouter aux 4 canoés déjà proposés. Coût de l'opération : 2 580,83 € HT. La possibilité de mettre en place des structures de jeu gonflables sur le lac, notamment au regard des règles de sécurité, va par ailleurs être étudiée.



SENTIERS DE RANDONNÉE

La commission culture, tourisme et loisirs s'est réunie le 25 juin sous la présidence de Sabine Marbouty et Jean Marie Champarnaud. MEUZAC EVASION ayant sollicité de l'aide pour le nettoyage et l'entretien des sentiers de randonnée, la commune assurera ces prestations sur une partie des sentiers, soit 10 kms. C'est ainsi que 243 tonnes de pierres vont être épandues sur ces chemins pour un total de 2054 €. Par ailleurs le panneau d'information situé en bordure du lac de la Roche va être remis à jour avec mention d'un responsable à contacter pour toutes questions relatives aux circuits.



REPOISSONNEMENT DU LAC DE LA ROCHE

En vue de la prochaine ouverture de la saison de pêche au Lac de la Roche la Commune a procédé à un repoissonnement à hauteur de 230 kg, pour un montant de 1 772 €. Pour information, la vente des permis de l'année 2020 a rapporté la somme de 1 198 €.

SOCIAL ET SOLIDARITÉ



L'INSTANCE DE COORDINATION DE SAINT-GERMAIN-LES-BELLES

Cette instance, présidée par Mme Christine De Neuville (maire de Vicq-sur-Breuilh), œuvre pour le maintien à domicile des personnes âgées, handicapées ou dépendantes sur le territoire de huit communes : Château-Chervix, Glanges, Magnac-Bourg, Meuzac, La Porcherie, St-Germain-Les-Belles, St-Vitte-sur-Briance et Vicq-sur-Breuilh. Elle gère deux activités bien distinctes mais réellement complémentaires :

• LE SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE (S.S.I.A.D) :

Le S.S.I.A.D. a été créé en 1983 pour répondre aux besoins d'hygiène et de confort des personnes âgées dépendantes, sous l'autorité de l'A.R.S. (Autorité Régionale de la Santé). Une infirmière coordinatrice, Mme MICHELET Nathalie, gère une équipe de sept aides-soignantes. Pour bénéficier d'une prise en charge, vous devez habiter sur le territoire concerné, être âgé de 60 ans et + et présenter une perte d'autonomie ponctuelle ou évolutive. Les places sont limitées à 28, c'est un fonctionnement proche de celui d'un service hospitalier. Le SSIAD collabore pour une prise en charge partenariale avec les médecins, les infirmières, les kinésithérapeutes, assistantes sociales, référente autonomie du secteur, ainsi qu'avec le SAAD. Toute demande doit être faite auprès de l'infirmière coordinatrice

Permanence du lundi au vendredi de 8h00 à 15h00 Au 05.55.71.83.64

• LE SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À LA PERSONNE (S.A.A.D)

Il intervient dans le domaine de l'aide à domicile suivant deux types de services :

- **Un service prestataire**, pour des prestations facturées à

l'heure. L'utilisateur du service règle directement sur facture établie par l'Instance.

Les salariés assurent des prestations d'entretien du cadre de vie et d'aide à la personne (en dehors de toutes prescriptions médicales).

L'instance assure, en lien avec le Conseil Départemental (pour les dossiers APA), les caisses de retraite (CARSAT, MSA, RSI...), la mise en place et la gestion du service.

Cette formule est utilisable notamment pour toutes les heures « mutuelles » post hospitalisation.

- **Un service mandataire** d'employés de maison qui accompagne le particulier utilisateur dans son rôle d'employeur : élaboration des fiches de paie, respect du droit du travail, application de la Convention Collective, déclarations, etc. **Attention**, dans le cadre d'un contrat de placement de travailleurs, l'utilisateur du service est l'employeur de la personne qui effectue la prestation à son domicile. En cette qualité d'employeur, l'utilisateur est soumis à diverses obligations résultant notamment du code du travail et du code de la sécurité sociale. Dans ce cas, l'Instance assure la mise en place et la gestion du service dans le cadre d'un contrat de mandatement.

Madame LANOURICE Maryline cadre de secteur
Madame NOCTURE Muriel conseillère technique
vous accueillent du lundi au vendredi de 8h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00

À l'adresse suivante :

3 Place de l'église - 87380 ST GERMAIN LES BELLES
Vous pouvez les joindre par téléphone au numéro suivant 05.55.71.83.18

L'Instance de Coordination de Saint-Germain les Belles est en mesure de répondre à toutes les demandes de ce type, n'hésitez pas à le spécifier aux professionnels qui mettent en place les soins ou les services.

Le service apporté au bénéficiaire peut être assuré 7 jours sur 7 (pour cela consulter le service).

Ayez le réflexe de la proximité avec un service réalisé par des professionnels compétents, à votre écoute !



BANQUE ALIMENTAIRE

Depuis le 1^{er} Novembre, la commune de Meuzac adhère à la banque alimentaire. Ainsi, si vous éprouvez des difficultés dans votre vie quotidienne, l'association pourra vous fournir des denrées alimentaires. Il vous suffit de vous adresser au secrétariat de la Mairie qui vous indiquera les formalités à accomplir pour prétendre à ce service.

LE SIPRAD

Le Service Intercommunal de Portage des Repas à Domicile, des secteurs de Pierre Buffière et Saint Germain les Belles, est une association loi 1901 qui est administrée bénévolement par des élus délégués par le conseil municipal des communes adhérentes : Boisseuil, Château Chervix, Eyjeaux, Glanges, Magnac Bourg, Meuzac, Pierre Buffière, La Porcherie, Saint Bonnet Briance, Saint Genest sur Roselle, Saint Germain les Belles, Saint Hilaire Bonneval, Saint Paul, Saint Vitte sur Briance et Vicq sur Breuilh, un conseiller départemental de chaque secteur et une personne désignée et élue par les membres de l'assemblée Générale.

Le prix du repas est fixé à 7,90 € pour 2020 (Le service est compatible avec l'APA et l'aide sociale).

Les repas sont préparés par l'EHPAD (Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes) de Pierre Buffière et livrés par le personnel du SIPRAD.

Lorsqu'une personne contacte le SIPRAD nous établissons ensemble, après une période d'essai, un contrat stipulant le régime éventuel du bénéficiaire et le nombre de repas souhaité par semaine.

Mais rien n'est figé : il est toujours possible de changer d'avis, de diminuer ou augmenter la fréquence des livraisons. Lors du premier contact, nous notons les régimes éventuels et les aliments qui ne sont pas supportés par le demandeur.

Selon le besoin, cette livraison peut être ponctuelle (sortie d'hospitalisation...) ou permanente. Elle s'adresse aux personnes de plus de 60 ans, ainsi qu'aux personnes convalescentes ou handicapées.

Soucieux d'offrir un service de qualité, tous les deux ans un questionnaire anonyme est distribué afin de contrôler la satisfaction des bénéficiaires. Régulièrement la Présidente, ou un autre responsable de l'association, leurs rend visite en cours de tournée avec la livreuse pour recueillir leurs remarques. A l'occasion de son anniversaire un petit présent est porté au bénéficiaire ainsi qu'au moment des fêtes de fin d'année.

Lors de l'assemblée Générale du 27 Aout 2020, le conseil d'administration et le bureau du SIPRAD ont désigné :

Présidente : Martine ASTIER (contact : 06 03 22 04 74)

Vice-présidente : Janine RUAUD

ADIL 87

Vous êtes locataire, propriétaire occupant, propriétaire bailleur, accédant à la propriété, copropriétaire ? Vous souhaitez avoir des informations juridiques, financières ou fiscales relatives à la location, l'achat, la vente, la construction, la rénovation énergétique, la copropriété, l'investissement locatif, les relations de voisinage ? L'ADIL 87, créée à l'initiative conjointe du Conseil Départemental et de l'Etat, est à votre service. Des conseillers-juristes répondent gratuitement et en toute objectivité à vos questions sur l'habitat. Pour connaître les dates et horaires des permanences, rendez-vous sur le site www.adil87.org.



Répartition des masques pour distribution par les élus

RÉALISATION DE MASQUES ANTICOVID

L'année 2020 a bien évidemment été marquée par la terrible crise sanitaire de la COVID-19. Durant le premier confinement, cette épreuve a révélé l'esprit de solidarité des Meuzacois, en premier lieu des Meuzacoises dont un certain nombre a pris l'initiative de confectionner des masques en tissu pour l'ensemble de la population. La proposition en a été faite par Marie-Laure CHAUVEAU, travaillant à Saint Yrieix où cette démarche avait été engagée. Un appel aux compétences et ressources de chacun a rapidement été lancé. Joëlle GERAUD a assuré la coordination de l'opération. 25 personnes y ont répondu : fournisseurs de tissu, dont on pourra admirer la variété dans les rues de la commune, et couturières plus ou moins confirmées qui se sont immédiatement attelées à la confection de masques selon un modèle unique agréé diffusé dans les médias. L'appel aux compétences de chacun a été rapidement suivi d'effet. En 4 semaines quelques 750 masques ont été réalisés, 1 pour chacun des habitants de la commune. Que chacun des membres de ce collectif, qui mérite pleinement toute notre reconnaissance, soit ici remercié.

COMMANDE GROUPÉE DE FUEL

La municipalité envisage de passer des commandes groupées de fuel ouvertes aux Meuzacois qui pourraient ainsi bénéficier d'un tarif préférentiel pour leur approvisionnement. Les personnes intéressées doivent s'adresser à

Maryvonne Redon Sarrazy (tél. : 05 55 09 98 76) qui pourra par ailleurs leur apporter toutes précisions. Ce n'est, à ce stade, qu'une proposition qui ne pourra se concrétiser que si le nombre de demandeurs, et les volumes correspondants, sont suffisamment importants.



ÉCHOS DE LA VIE LOCALE

LES TRAVAUX DU LAC DE FORGENEUVÉ

Vous êtes nombreux à vous interroger sur la remise en eau du lac de Forgeneuve et la fin des travaux de voirie de la départementale 54 ainsi que du pont qui enjambe le lac. Bien que n'étant pas une opération conduite par la commune mais par le conseil départemental qu'en est-il aujourd'hui ? Le lac est normalement vidé tous les 4 ans et sa remise en eau intervient rapidement après les travaux de curage. Mais cette fois c'est depuis septembre 2019 que ce lac, particulièrement apprécié de la sphère du ski nautique ainsi que des meuzacois, est à sec. Outre l'entretien régulier, des travaux étaient programmés sur la digue et ses équipements hydrauliques connexes. Par ailleurs la chaussée s'était déformée au niveau du pont du fait du trafic routier important sur la RD 54, nécessitant une réfection complète. Les travaux ont naturellement connu une interruption durant la première période de confinement, expliquant en partie le retard pris. Les travaux sur les digues sont pratiquement achevés et la remise en eau du lac devrait intervenir dès que les travaux de réfection du pont auront été réalisés. En effet, si la voirie a fait l'objet d'une réfection provisoire afin de permettre la reprise du trafic hormis pour les poids lourds, la prochaine étape concerne le pont qui doit être sécurisé, stabilisé et élargi. Le conseil départemental indique que cette dernière tranche de travaux est programmée ainsi que la création d'un cheminement piétonnier permettant d'accéder à la médiathèque en toute sécurité. Espérons qu'un nouvel épisode COVID ne viendra pas affecter, une fois de plus, ce chantier.

L'APPROVISIONNEMENT EN EAU DES CAMPING- CARS

Plusieurs meuzacois s'interrogent sur le fait que les camping-caristes effectuent gratuitement le plein de leur réserve en eau à la borne située chemin de la carrière, d'autant que la sécheresse récurrente doit conduire à un usage réfléchi des ressources en eau. Il convient d'apporter des éléments de réponse à cette interrogation légitime. La borne est équipée d'un compteur d'eau. Un relevé est effectué 1 fois par an. Si l'on exclut les valeurs aberrantes dues à des fuites (2016 et 2019), la moyenne annuelle de consommation sur la période 2015-2020 s'établit à 50,5 m³ Sur la base de 1,94 €/m³ (taxes et redevances incluses), la dépense pour la commune s'élève à 97,97 € par an. L'impact économique est donc relativement faible d'autant que cette gratuité est un élément attractif pour cette population itinérante, clients occasionnels des commerces et restaurants de la commune.

Une facturation au m³ est tout à fait possible mais elle suppose la mise en place d'un système de distribution et paiement automatisé ou la vente de jetons correspondant à un volume donné, 100 l par exemple, requérant une personne habilitée à encaisser les fonds. Quel que soit le dispositif retenu, il faut prévoir l'acquisition du matériel, son implantation, ses coûts d'exploitation et de maintenance. Le rapport avantages/inconvénients de cette solution est suffisamment défavorable pour ne pas retenir l'option de facturation pour le moment.



DE NOUVEAUX MATÉRIELS POUR L'ENTRETIEN DE LA COMMUNE

Pour permettre à l'équipe de cantonniers d'intervenir avec plus d'efficacité, la commune a acquis un petit véhicule utilitaire électrique, Jobber eV5 de la marque HYTRACK. Doté d'une benne basculante et d'une charge utile d'une centaine de kilos, il permet le transport d'outillage et la réalisation de toutes sortes d'interventions. Il se recharge en 7h environ. Son autonomie d'environ 65 km permet une utilisation continue sur plusieurs jours. Sa suspension à 4 roues indépendantes conjuguée à une faible largeur, 1,42m, lui permet d'intervenir sur les passages étroits et petits espaces. Le choix de la traction électrique constitue le premier volet de la politique de développement durable

qu'entend conduire la municipalité sur la mandature. Le tracteur utilisé par les cantonniers pour la tonte nécessitait des travaux de réparation importants pour continuer à assurer cette tâche. Il est apparu plus opportun de remplacer celui-ci par une tondeuse frontale ISEKI très performante disposant d'une benne à déchets de 950 litres basculante et d'une largeur de coupe de 1,50m. L'ancien tracteur, remis en état, a été équipé d'un gyrobroyeur pour débroussailler les bords de chemins et sentiers.



Equipe technique (de g. à dr.) : Nicolas, Julien et Patrick.

MOUVEMENTS DE PERSONNEL COMMUNAL

- Mise à disposition d'un agent communal (David Thouraud) en faveur de la Communauté de Communes Briançonnais Haute-Vienne de la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2020.
- À partir du 1^{er} janvier 2021, départ de l'agent David Thouraud à la Communauté de Communes Briançonnais Haute-Vienne, au grade d'agent de maîtrise (suite à examen professionnel).
- À partir du 1^{er} janvier 2021, recrutement d'un agent communal au grade d'adjoint technique (Julien Thernier).

UNE NÉGOCIATION FRUCTUEUSE

Le contrat de fourniture de gaz conclu avec la société Gazarmor, portant sur une consommation annuelle de 6 tonnes pour la maison Bousely et la salle polyvalente, arrivant à échéance, a été âprement renégocié. Le nouveau contrat conclu avec la société Antargaz pour une durée de 5 ans se traduit par une économie de 28 287 € HT soit 61% par rapport au contrat actuel.



SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE



LA RENTRÉE

Notre école est toujours regroupée en Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) avec Benayes et Montgibaud.

Nous avons 27 élèves à Benayes - 22 élèves à Meuzac et 15 élèves à Montgibaud, soit 64 élèves au total.

Chaque année, les 3 mairies aident les écoles à financer un projet artistique commun au RPI qui, cette année sera le projet Capoeira, qui n'a pas été mené à terme l'année dernière en raison de la pandémie.

Depuis 2013, la semaine d'école est de 4 jours et demi afin que des activités périscolaires soient mises en place pour permettre aux enfants de développer leurs connaissances dans divers domaines. Mais, financièrement, il était difficile de faire appel à des intervenants extérieurs. Nous avons eu l'opportunité d'accueillir des bénévoles tout au long de ces 7 ans qui ont permis aux enfants d'exceller dans différents domaines comme le rugby, la lecture, la sophrologie, la couture, la cuisine, le chant, la poterie, le jardinage, le basket et dans bien d'autres domaines.

Malheureusement, la Covid 19 a vu le jour et leurs interventions ont été stoppées.

L'ensemble de la Municipalité remercie chaleureusement tous ces bénévoles qui sont intervenus durant toutes ces années et qui ont mis tout leur cœur et leur énergie dans les missions qui leur ont été confiées, pour le plus grand bonheur de nos écoliers.



SEMAINE DU GOÛT À LA CANTINE

À l'occasion de la semaine du goût, les enfants inscrits au restaurant scolaire de la commune de Meuzac ont entamé une croisière culinaire à la découverte de plats traditionnels internationaux. Le voyage a débuté le lundi 12 octobre avec une première escale en Espagne. Au menu de ce repas ibérique : gaspacho, paëlla, cuajada. La semaine s'est poursuivie le lendemain en Italie avec en entrée tomates-mozzarella, puis tagliatelles à la carbonara et panna cota. Le jeudi 15 octobre les enfants sont allés à la découverte de la Belgique avec une salade d'endives, les traditionnelles moules frites et en dessert un flan au spéculos. Enfin pour terminer cette semaine découverte, la dernière étape a été marquée par des saveurs asiatiques avec nems, nouilles sautées au bœuf et ananas. Cet événement s'est prolongé en dehors de la cantine lors des ateliers périscolaires et à l'école avec des ateliers autour de la découverte du monde et sur l'alimentation. Enfin un grand merci à Nathalie Lascaud, cantinière, qui a développé ce projet "100 % fait maison".

NOUVEAUX PROTOCOLES ARRÊT BUS ET Garderie

En raison des directives gouvernementales faisant suite à la Covid-19 et au plan Vigipirate renforcé, la commune a procédé cet automne à la modification de l'organisation de la garderie et du transport scolaire.

La garderie est désormais délocalisée à la salle polyvalente où les enfants sont regroupés en trois groupes (un groupe par école) conformément aux exigences du nouveau protocole sanitaire scolaire.

LA VIE ASSOCIATIVE

LES ROSES DE NOËL

présidente Mme Liliane Breuil

L'Association « Les Roses de Noël » indique à ses adhérents ou futurs adhérents que l'Assemblée Générale de début d'année n'aura vraisemblablement pas lieu, compte tenu de la situation sanitaire.

Aucune activité n'ayant pu avoir lieu depuis février 2020, un colis sera remis fin janvier 2021 à chaque adhérent par un membre du bureau. Lors de cet échange nous pourrions envisager comment aborder l'année 2021.

La Présidente et les Membres du bureau vous présentent tous leurs vœux pour l'année 2021.

ACCA

(ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉE)

président Bernard Saumet

Avant tout, je tiens à vous présenter mes vœux pour l'année 2021.

La saison de chasse en cours, 2020/2021, est marquée elle aussi par la crise de la covid. Si la chasse en elle-même demeure autorisée, les regroupements sont interdits et les gestes barrières sont de rigueur !

Cette année, c'est 80 chasseurs qui ont choisi de ne pas laisser leurs fusils sur le râtelier et qui arpentent un territoire de chasse qui s'étend sur 4 340 hectares. De nouveaux chasseurs nous ont rejoints. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Tous les ans, un repas organisé par l'ACCA permet de rassembler jeunes et moins jeunes, passionnés ou non passionnés, où la convivialité et la gaité sont de rigueur. Ce repas est animé par nos musiciens locaux, et j'en profite pour les remercier de leur participation amicale. J'espère que nous pourrions envisager ce moment de partage à la fin de la saison. Je remercie également tous les participants aux battues pour la régulation du grand gibier qui ne cesse de proliférer et d'occasionner des dégâts dans les différentes cultures. Il convient également de remercier l'ensemble des propriétaires qui nous laissent le droit de chasse sur leurs terres.

Je vous souhaite une bonne fin de saison de chasse à tous, ainsi qu'à votre ou vos fidèle(s) compagnon(s) de chasse à 4 pattes...



COMITÉ DES FÊTES

président Alain Renaudie



2019 s'était achevée dans la joie avec "L'Avant Noël", en association avec Made in Meuzac, le père Noël pour les enfants, suivi de l'apéro, tapas, assiettes de fruits de mer pour les adultes, et des projets plein la tête pour 2020.

Celle-ci a bien débuté avec l'organisation du loto le 25 Janvier qui a connu un vif succès, mais malheureusement, l'arrivée de la Covid 19 avec les mesures gouvernementales (gestes barrière, confinement) nous a contraint à annuler les festivités les unes après les autres et notamment notre traditionnelle fête des 15 et 16 Août.

Meuzac sans fête nous n'avions pas connu cela depuis des décennies !

Pour l'instant, rien n'est programmé pour 2021, mais souhaitons que nous pourrions nous retrouver sous la halle et autour de la buvette pour le 14 juillet, mais surtout pour les 15 et 16 Août, avec la volonté d'apporter de la joie du bonheur et de la vie sur Meuzac.

Meilleurs VŒUX à tous.

MEUZAC GYM

présidente : Maryvonne Redon-Sarrazy



Le club de Meuzac Gym a été créé en 1978 et continue, par sa bonne ambiance et son dynamisme, à durer dans le temps. Les séances encadrées par un professionnel du sport s'adaptent à tous. C'est une gymnastique d'entretien associant cardio, abdos, fessiers

Les séances se déroulent à la salle polyvalente tous les lundis soirs à 20h45, de septembre à juin, pour une durée d'une heure. En 2020, en raison de la pandémie, les cours ont été interrompus pendant de nombreuses semaines. Espérons que 2021 soit plus propice à nos activités physiques et que cette année soit meilleure pour nous tous.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter
Présidente : Maryvonne REDON-SARRAZY (05.55.09.98.76)
Secrétaire : Isabelle RONZEAU (05.55.06.51.09)
Trésorière : Françoise JEAN (05.55.09.90.18)

FNACAprésident **André Lapeyre**

Les événements et prescriptions liés à la pandémie de la Covid 19 n'ont pas permis à notre Comité de vivre l'année 2020 comme à son habitude. Cependant une Assemblée Générale simplifiée a permis d'en contrôler le bon fonctionnement et de vérifier les principaux bilans, financier et moral. Pour ce qui est de l'effectif, nous n'avons pas à déplorer de décès ou d'attaque par la Covid notre effectif est toujours de 34, dont 9 dames.

L'autre point plus touché est bien sûr notre participation aux diverses manifestations officielles telle que la cérémonie du 19 Mars par exemple et les loisirs : repas dansant, concours de belote, etc... La remise des cartes et calendriers a été organisée en respectant les règles sanitaires en vigueur.

**CALM**présidente **Michèle Lavaud**

Association de danse moderne depuis plus de 25 ans.

Tous les 15 jours (vendredi soir):

« Les Minus » de 18h à 19h (4 - 7 ans)

Tous les vendredis :

de 18h à 19h pour les 7 - 12 ans

de 19h à 20h pour les 12 - 18 ans et plus

de 20h à 21h pour les adultes en danse dynamique

Cours de claquettes tous les mardis : de 18h30 à 19h30 pour les débutantes de 19h30 à 20h30 pour les confirmées.

Début 2020 s'annonçait sous les meilleures auspices pour notre gala qui devait avoir lieu en Juin.

Les idées débordaient de toute part et la liste des danses ainsi que le décor du spectacle furent vite bouclés.

Et la Covid 19 est apparue ce qui nous a contraint à annuler le gala et qui a privé les filles des séances du vendredi soir, moment de détente et de convivialité attendus de toutes. 2021 n'est pas plus prometteur...mais restons optimistes : nous espérons vous présenter ce spectacle en Juin sous la Halle car soyons aussi réalistes, nous ne pensons pas qu'il puisse avoir lieu à la salle polyvalente.

Nous attendons avec impatience un protocole plus souple pour accueillir de nouveau les filles.

Mais, pour l'instant, prenez bien soin de vous.

LE BUREAU



Cours de VTT pour les enfants.

MEUZAC ÉVASIONprésident **Jean-Claude Bellarbre**

Si en 2020 la totalité des manifestations prévues a du être annulée, la fréquentation des chemins de randonnée n'en est pas moins restée conséquente, notamment entre juin et la fin octobre, facilitée par les travaux d'entretien réalisés par les employés communaux.

L'association a intégré plusieurs nouveaux adhérents qui ont mis sur pied une école de vélo à vocation résolument intercommunale et dont l'activité a débuté début septembre. Chaque samedi matin, une vingtaine d'enfants encadrés par des parents bénévoles et des animateurs diplômés sous la direction d'un moniteur professionnel peuvent ainsi s'initier ou se perfectionner à la pratique du vélo. Des projets ont été lancés pour développer et structurer cette activité en relation avec la municipalité et la communauté de communes.

Pour 2021, Meuzac Evasions espère pouvoir organiser à nouveau ses manifestations habituelles et donne rendez-vous à toutes celles et ceux désireux d'y participer, en leur souhaitant une année meilleure que celle qui vient de s'achever.

CUMA LA BOUCHEUSEprésident **Alain Bellarbre**

La CUMA de la Boucheuse compte aujourd'hui 35 adhérents pour une trentaine de matériels utilisés en commun. Il est à noter que le nombre de sociétaires à cette coopérative est supérieur au nombre d'exploitations encore en activité sur la commune de MEUZAC; en effet, nous avons connu une perte de plus de 80% des exploitations agricoles en 40 ans!

C'est pourquoi des agriculteurs de toutes les communes voisines nous ont rejoints, condition obligatoire pour la survie de nos CUMA car beaucoup d'entre elles n'ont pas survécu à la baisse de leurs effectifs.

La force d'une CUMA comme la nôtre tient au nombre et à la qualité de ses adhérents. Un rapprochement plus particulier a été opéré depuis 2015 avec l'achat en «inter-cuma» d'un ensemble tracteur-épareuse avec nos voisins de Coussac Bonneval.

Les CUMA occupent une place toujours plus grande dans le paysage agricole actuel, au vu de l'agrandissement des structures nécessitant du matériel plus performant, pointu et onéreux qui nécessite de pouvoir en partager les coûts. Merci aux membres du conseil d'administration pour porter avec moi les valeurs d'entraide, de coopération et d'équité propres à nos CUMA.

Merci à tous les anciens exploitants, qui ont fait de cette CUMA, ce qu'elle est aujourd'hui, qui, pour des raisons réglementaires, ne peuvent plus être adhérents.

En vous souhaitant tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



L'équipe des 6-7 ans.

L'OCCITANEprésident : **Philippe Dubreuil**

L'Occitane FC, comme toutes les associations sportives, a dû mettre sous l'éteignoir toutes ses activités depuis mi-mars, malgré une légère éclaircie en septembre et octobre. Il tarde à tous, jeunes et moins jeunes, filles et garçons, de refouler les terrains et de redonner du lien social et sportif, pour enchanter nos week-ends. Petits plaisirs, certes, mais qui prennent une toute autre dimension, quand on en est privés...

L'Occitane et Meuzac, c'est maintenant une longue histoire, rythmée par les rencontres des jeunes le samedi après-midi, et rythmée par le repas annuel du club à la salle des fêtes.

Le club salue et remercie tous les efforts déployés par la commune pour l'entretien et l'aménagement du stade, sous la coordination d'un homme, dont la modestie m'empêche ici de nommer, mais que tout le monde aura reconnu.

Que 2021 nous permette au plus vite de remobiliser nos joueurs, nos jeunes et nos dirigeants, nous permette de nous retrouver, de VOUS retrouver, tous autour des terrains de L'Occitane. Que les filets de but tout neufs du Pré Couderc tremblent.. C'est le souhait le plus cher que nous puissions avoir !

L'Occitane vous présente ses meilleurs VOEUX pour l'année 2021.

Contacts : foccitane.footeo.com

[f occitane football club](https://www.facebook.com/occitane-football-club)

LES AMIS DE SAINT ROCHprésidente **Camille Dupuy**

L'association a vu le jour à Meuzac en 2018. Elle a pour objet de récolter des fonds pour la restauration du mobilier liturgique, des statues et vitraux de notre église. Des cartes de membre sont proposées au prix de 5 € dans les offices de tourisme de St Germain Les Belles et Magnac Bourg.

Le deuxième dimanche de chaque mois, vous pourrez trouver le stand de notre association sous la halle de 9h à 12h. Nous proposons à la vente des galétous, quarts d'écus, sirop,... Nous comptons sur votre présence et votre générosité.

À l'aube de cette nouvelle année, l'association vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et santé.

APEBMMprésidente **Marie Tricard**

L'Association des Parents d'Elèves de Benayes Meuzac et Montgibaud est une association, formée de parents d'élèves, qui compte aujourd'hui 5 membres. Elle participe à la vie scolaire et extra scolaire notamment en aidant à l'organisation du Noël et de la fête de fin d'année. Elle met aussi en place diverses manifestations au cours de l'année comme le Carnaval, Halloween ou le « vide ta chambre ». L'association propose également des ventes d'objets personnalisés par les enfants, de galette des rois ou encore des chocolats pour Pâques. Tous les bénéfices permettent, par la suite, de prendre en charge certaines dépenses comme les sorties scolaires ou des ateliers avec intervenants pour le spectacle de fin d'année.

Si vous souhaitez, vous aussi, offrir un peu de votre temps pour que cette association continue de vivre, vous pouvez contacter la présidente au

0679420517 ou apebmm@gmail.com.

**CCJ****(CRÉATION CULTURE JEUX)**présidente **Nicole Ramby**

L'association a, malgré une année compliquée, pu retrouver ses adhérents le mardi après-midi lorsque le déconfinement a été levé en appliquant toutes les mesures sanitaires obligatoires (masque, distanciation et désinfection des tables, chaises, mains et des cartes à jouer etc...)

Avant toutes ces contraintes, nous avons quand même pu organiser le carnaval des enfants avec le centre aéré de MAGNAC, notre lotto en interne et, en août, nous avons été présents un dimanche au marché d'été de MEUZAC.

Les petites mains de l'association ont par ailleurs participé à la confection des masques pour la COVID 19 distribués par la mairie et, pour les fêtes de fin d'année, de cartes de vœux réalisés par nos membres et mises en vente dans différents commerces de MEUZAC. Dernière action de l'association de l'année : le Noël des enfants des écoles en créant et distribuant des petits présents.

L'année à venir risque d'être également compliquée mais on s'attachera à ce que la vie de la CCJ continue à suivre son chemin en se développant et en trouvant de nouvelles idées tout en maintenant ses principes de partage à travers nos rendez-vous du mardi de 14 heures à 18 heures 30 dès que cela sera possible.

Le Bureau et les membres de l'association vous souhaitent une année 2021 positive, pleine de joie et de santé.



LA TROUPE BAT DE L'AILE
président Sébastien Péjou

Le nom de notre association, fondée à Meuzac en 2006, est presque le pléonasme de l'année 2020 que nous avons connu. Cela dit, il en faudra bien plus pour nous faire perdre l'envie de nous amuser et de vous divertir avec nos spectacles !!! Le spectacle actuel (2019-2020) sera donc encore interprété en 2021 afin d'honorer les dates reportées en raison de la crise sanitaire (Feytiat, Neuvic-Entier, Condat ...).

Des confinements qui ont d'ailleurs nourri notre inspiration. Entre les deux, nous avons eu le temps de tourner des vidéos dans lesquelles nos personnages s'amusaient de cette situation. Vidéos toujours visibles sur internet : Youtube, notre site et nos réseaux sociaux. Ce spectacle est aussi à découvrir en DVD (en vente sur notre site internet, dans le magasin Vival Meuzac, chez "Idées Colorées", au bar-restaurant "La Chaumière Meuzacoise", à l'office de tourisme de Magnac-Bourg et chez les "Jardiniers Coussa-cois"). La société IVip Production a réalisé la captation lors de notre représentation au centre culturel de Lubersac, le 1er février 2020. Un spectacle composé de deux créations, l'une en français, la seconde mêlant la langue limousine et le français (sous-titres disponibles sur le DVD). Nous remercions ici nos partenaires : Media Son Evenementiel (Jérôme et Loïc) pour la création et les prestations son et les lumières, la société "Le 8^{ème} Art" (Mickey) pour les prestations pyrotechniques et l'ensemble des bénévoles qui nous accompagnent pour la confection des costumes, décors, accessoires ou autres.

Nous espérons vivement vous retrouver à la salle des fêtes de Meuzac en mars 2022 pour la première de notre prochain spectacle.

Notre bureau :
Trésorière : Nicole Ramby
Secrétaire : Mikaël Cluzeaud
Agenda et infos :
Site internet : latroupebatdelaille.e-monsite.com
LaTroupeBatDeLaileofficiel
Tél : 06.29.87.68.17 - 06 21 30 52 63

TRUITE MEUZACOISE
président Jean-Louis Frétille

Association en demi sommeil... il est vrai que les pêcheurs Meuzacois se font rares et que le contexte de ces derniers mois n'est guère favorable ! Aujourd'hui pour continuer à vivre, nos associations sont



Concours de pêche.

obligées d'évoluer. C'est pourquoi nous sommes preneurs de toutes vos idées. N'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits dans tous les domaines touchant au milieu halieutique, aussi bien au niveau de la pratique de la pêche sur la commune que de celui de la protection du milieu halieutique et de son environnement. Et si vous le souhaitez rejoignez notre équipe et venez vous exprimer lors de l'assemblée générale du 1er semestre 2021 qui se déroulera dès lors que les conditions sanitaires le permettront.



MADE IN MEUZAC
président Simon Redon-Sarrazy

Notre association a fêté ses 10 ans d'existence en 2019 lors du traditionnel tournoi du Taladou. Une organisation tous les ans bien chargée avec le tournoi de rugby flag (rugby sans contact à 7 contre 7) autour du stade du pré Coudert la journée, suivi de la soirée champêtre sous la halle.

En 2020, c'était sous un autre format que devaient avoir lieu les festivités : la partie tournoi de flag aurait dû être confiée au club de rugby de Saint Germain les Belles avec la même organisation et le même esprit et notre association, Made in Meuzac, conservait l'organisation de la soirée. Le bénéfice de cette journée aurait dû être, comme tous les ans depuis la création de l'association et du tournoi, reversé au RPI MEUZAC BENAYES MONTGIBAUD pour aider au financement d'activités ou d'équipements.

Malheureusement, le contexte sanitaire que l'on connaît tous nous a contraints à annuler cet évènement. Nous espérons que ce n'est que partie remise. Nous sommes motivés pour proposer à nouveau cette année, si le contexte le permet, un programme festif pour ce rendez-vous. Premier rendez-vous en extérieur de l'été, le Taladou permettrait de réunir aux côtés des Meuzacois de nombreux sportifs pour partager un moment chaleureux et intergénérationnel sous le signe de la convivialité.

La convivialité justement, c'est aussi ce qui nous a conduit à coorganiser en décembre 2019 avec le Comité des Fêtes de MEUZAC un apéritif d'avant Noël. La projection d'un film, le passage du Père Noël et la distribution des cadeaux pour les plus petits ainsi que l'apéritif autour des manges debout pour les plus grands avaient enthousiasmé les participants. Mais là aussi la situation liée à la Covid ne nous a pas permis de transformer ce premier essai, cette 3^e mi-temps n'est bien sûr que partie remise. Nous espérons tous pouvoir vous retrouver rapidement.

87380

MEUZAC

**Lotissement du
Hameau des Vergnes**



13 terrains disponibles



Pour plus de renseignements, contactez la mairie:

Tél: 05 55 09 97 12 ou 09 72 91 97 38
Mail : mairie.meuzac@wanadoo.fr

de 9h à 12h et de 14h à 16h du lundi au vendredi

9h à 12h le samedi.



Rejoignez-nous!

Prix des lots disponibles
comprenant le raccordement à l'eau potable et au tout à l'égout

N° lot	Superficie	Prix de vente	Prix au m ²
1	1230	25 144 €	20,40 €
3	967	22 651 €	23,40 €
4	1149	24 521 €	21,30 €
5	1329	26 287 €	19,80 €
8	1821	30 775 €	16,90 €
9	1079	23 794 €	22,10 €
10	1206	24 833 €	20,60 €
11	1174	24 313 €	20,70 €
12	1273	24 729 €	19,40 €
13	1279	24 729 €	19,30 €
14	1334	23 690 €	17,80 €
15	1230	23 378 €	19,00 €
22	1432	26 183 €	18,30 €

Aucune taxe d'aménagement communale

Le lotissement se trouve à moins de 5 minutes à pied du centre bourg, de ses commerces et services.

Commune dynamique du Sud Limousin, idéalement placée
À 5 minutes de l'autoroute A20 (Sortie 42)

- Limoges à 25 minutes
- Uzerche à 25 minutes
- Lubersac à 15 minutes
- Boisseuil à 15 minutes
- Saint Yrieix la Perche à 25 minutes
- Brive la Gaillarde à 40 minutes
- Gare SNCF à 9 kms (TER et Grandes lignes pour Paris, Toulouse, Bordeaux)

Toutes les commodités sont implantées sur la commune

Des services publics:

Mairie, Agence postale, Ecole Primaire (de la maternelle au CM2) avec garderie, Transport scolaire pour le collège et le lycée, Centres aérés à proximité

Des commerces de proximité:

Alimentation générale, Tabac - Presse, Boucherie, Garages, Salon de coiffure, Salon d'esthétique, Bar - Restaurants, Boulangerie en cours d'installation

Des professionnels de santé:

Cabinet d'infirmier, Kinésithérapeute, Sophrologue, Pharmacie et Médecins généralistes à proximité (Saint Germain Les Belles à 9 km)

Des producteurs locaux:

Fruits et légumes, Volailles, Viande bovine,...

Un tissu économique:

Minerva-Oil, Macon, Electricien, Scierie, marché tous les dimanches matin, ...

Un tissu associatif pour petits et grands:

Culture, Cinéma itinérant, Gym, Danse, Randonnée VTT et pédestre, Chasse, Pêche, 3ème âge, Football, Limousin Paramoteur Club

Un cadre de vie relaxant mais aussi dynamique:

Plan d'eau avec baignade surveillée, aire de jeux pour les enfants et City-stade, Base nautique (ski nautique), Médiathèque du Père Castor (Livres, DVD, Conférences, Expo, Animations pour les enfants), Circuit de randonnées pédestres ou VTT,...



Eco-points, nouveaux modèles.

ENVIRONNEMENT

GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS

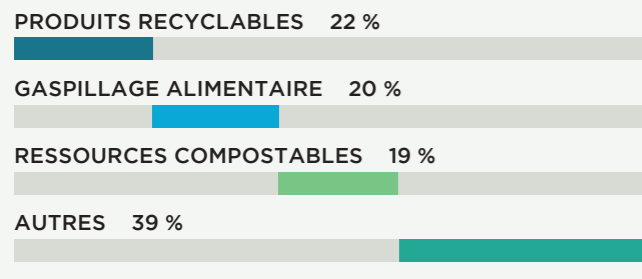
La Communauté de Communes Briance Sud Haute-Vienne a transféré les compétences de gestion des déchets au SICTOM Sud Haute-Vienne (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) qui s'occupe de la collecte et de la gestion des bacs d'ordures ménagères. Le SICTOM Sud Haute-Vienne possède deux compétences majeures en matière de traitement des déchets :

- **La collecte** : le SICTOM s'occupe de la collecte des ordures ménagères sur son territoire.
- **Le traitement** : cette compétence a été déléguée au Syndicat Départemental d'Éliminations des Déchets de la Haute-Vienne (SYDED 87).

LES DÉCHETS SUR LE TERRITOIRE DU SICTOM

Un usager du SICTOM a produit en moyenne, en 2018, 595 kg/an de déchets, dont 227 kg d'ordures ménagères. Une analyse a montré que, dans ces ordures ménagères, se trouvent 49 kg de produits recyclables, 46kg de gaspillage alimentaire, 44 kg de ressources compostables. En septembre 2018, le SICTOM a voté la mise en place de la tarification incitative sur son territoire. Ce nouveau système aura pour objectif de mieux répondre aux défis environnementaux, réglementaires et économiques auxquels doit faire face le SICTOM.

RÉPARTITION DES DÉCHETS DANS LES ORDURES MÉNAGÈRES



Depuis le 1^{er} janvier, le mode de facturation du service d'enlèvement et de traitement des déchets, dont la compétence est transférée au SICTOM, est profondément modifiée. L'encart joint au présent bulletin détaille les enjeux et les règles de cette nouvelle tarification.

ÉCO-POINTS

Deux éco-points vont être installés sur la commune, près du parking de la mairie pour l'un et au Moulin Brulé pour le second.



boîtes et briques en carton, flacons et bouteilles en plastique, cannettes, conserves, barquettes et bouteilles en métal
A partir de mai 2020, plus de soucis : tous les emballages se trient !



bocaux, pots en verre et bouteilles
 ampoules, vaisselle, vitres, bouchons, et couvercles



enveloppes, journaux, magazines, publicités, prospectus, annuaires, livres, cahiers, courriers
 papier cadeau, papier peint, cartons, mouchoirs, essuies-tout, tickets de caisse, photo

infos pratiques

Vos ordures ménagères n'ont pas été ramassées ? Une pastille "liste noire" est collée sur votre poubelle ? Il s'agit certainement d'un problème d'enregistrement du numéro de votre bac ou un défaut de la puce. Dans les deux cas nous vous invitons à prendre contact avec le Sictom Sud Haute-Vienne
 par téléphone : 05 55 08 10 46 ou
 par courriel : contact@sictom-shv.fr

Le SICTOM Sud Haute-Vienne nous a indiqué fin novembre que la collecte des déchets continuera à être assurée le mardi à Meuzac mais que les horaires sont susceptibles d'être modifiés en 2021. Vous en serez naturellement informés dès que les informations nous seront communiquées. Par ailleurs il demande aux habitants de bien sortir leur bac la veille au soir et de ne pas déposer de sacs à côté du bac

PCAET

(PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL)

Un Plan Climat Air-Energie Territorial (PCAET) est un projet territorial de développement durable qui a pour finalité la lutte contre le changement climatique. Institué par le Plan Climat national et repris par les lois Grenelle, et la loi de transition énergétique pour la croissance verte, c'est un cadre d'engagement pour le territoire.

Le PCAET vise à limiter l'impact du territoire sur le climat en réduisant les émissions de gaz à effet de serre (GES) avec des objectifs chiffrés.

L'atteinte de ces objectifs implique d'engager un travail prospectif et collectif. Pour ce faire, il y a lieu :

- d'Intégrer toutes les activités au sein de la collectivité
- d'Impliquer tous les acteurs du territoire, publics et privés, qui génèrent des émissions de GES ou qui peuvent subir des dommages liés au changement climatique

Dans le cadre de l'élaboration et la mise en place d'un plan



Meuzac en 2050 ?

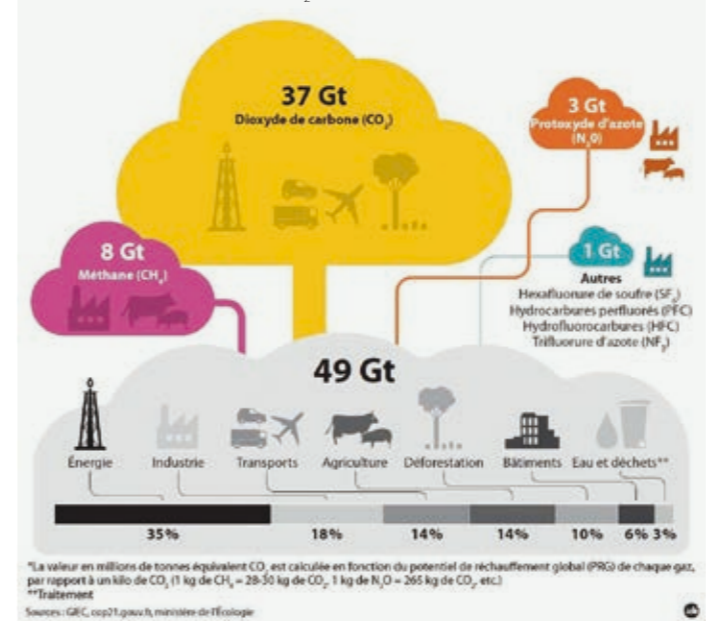
Combade, Pays de Saint Yrieix, Vassivière, tous ceux que la problématique de changement climatique intéresse pourront s'exprimer.

Pour ce faire un flyer sera distribué dans les boîtes aux lettres, vous indiquant le site internet dédié pour faire part de vos propositions et avis. Un registre sera par ailleurs mis à disposition en mairie.

Vous pouvez d'ores et déjà consulter la documentation sur le site : www.territoire-climat.ademe.fr

LES GAZ À EFFET DE SERRE DANS LE MONDE

en gigatonnes équivalent CO₂* en 2010



ETAT CIVIL

NAISSANCES

Anaël VILARD né le 09/03/2020 à LIMOGES, fils de Fabien VILARD et de Stéphanie TEILLAUMAS domiciliés les Garaboeufs à MEUZAC.

Rose MAROT née le 18/05/2020 à LIMOGES, fille de Antoine MAROT et de Myriam SADARNAC domiciliés Chataignol à MEUZAC.

MARIAGES

Mathilde RAMBAUD et Baptiste ROUSSEAU
 - le 25/06/2020

Marie MOULUN et Fabrice TRICARD
 - le 22/08/2020

Carole DUBOIS et David RUPP
 - le 19/09/2020

Grasilia IKONDO NDONG et Pierre FACCINI
 - le 26/09/2020

DÉCÈS

Jean-Marie RENAUDIE, 49 ans, le 10/01/2020

Raymonde LASCAUD née LARRY, 83 ans, le 01/03/2020

Gérard Paul René MICHAUD, 78 ans, le 30/04/2020

Albert Maurice BERLAND, 90 ans, le 10/06/2020

Adrienne CHAMEAUD née REIX, 90 ans, le 21/06/2020

Suzanne LHORTOLARY née CAVINOT, 95 ans, le 22/06/2020

Jacques BLEY, 86 ans, le 04/07/2020

Marie-Louise CESAIRE née BUXERAUD, 98 ans, le 30/07/2020

Marcel Fernand Auguste DUVAL, 91 ans, le 16/08/2020

Jean Emile DUBOIS, 92 ans, le 04/11/2020

TARIFS COMMUNAUX

CONCESSIONS CIMETIÈRE

- (le m²) 45 €
- Caveau communal (par mois à partir du 3^{ème} mois) 8 €
- Caveau communal (par mois à partir du 7^{ème} mois) 16 €
- Concession de 30 ans des cases au colombarium 820 €
- Renouvellement de la concession .. 410 €
- Ouverture et fermeture d'une case au colombarium 32€
- Dispersion des cendres au pied de la stèle 32 €

LOCATION SALLE POLYVALENTE

Forfait weekend (samedi - dimanche)

Personnes résidant ou votant dans la commune, ascendants ou descendants directs

- Salle seule 130 €
- Salle + cuisine 170 €
- Journée supplémentaire 50 €
- Couverts (par couvert) 0,30 €

Personnes extérieures à la Commune

- Salle seule 320 €
 - Salle + cuisine 385 €
 - Couverts (par couvert) 0,30 €
- ### Professionnels
- de la commune 264 €
 - extérieurs à la commune 467 €

Caution

..... 600 €

LOCATION BETONNIÈRE

- La semaine 22 €
- La journée 6 €

PHOTOCOPIES / PLASTIFICATION

(feuille A4) 0,30 €

PERMIS DE PÊCHE

- Année 65 €
- Quinzaine 29 €
- Semaine 19 €
- Journée 8 €
- 1/2 journée 6 €

FOURNITURE D'EAU POTABLE

- Prix de l'eau (le m³) 1,40 €
- Location compteur 30 €
- Branchement eau potable 610 €
- Déplacement compteur 305 €
- Remplacement compteur d'eau (gel...) 70 €

ASSAINISSEMENT

- Prix assainissement (le m³) 1,01 €
- Part fixe 30 €

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

..... 1,60 € par jour, quelle que soit la période de garderie utilisée (matin et/ou après-midi) et goûter compris. le mercredi matin gratuite

CANTINE SCOLAIRE

- repas, pour les enfants 2,50 €
- repas, pour le personnel enseignant et le personnel communal ayant sollicité l'autorisation de prendre les repas à la cantine scolaire 4,70 €

LOCATION DES GITES

Les chiffres entre parenthèses correspondent aux charges sur la période



Location de draps et frais de ménage sur demande à la réservation
 Draps (la paire) 8 €
 Ménage :
 le gîte de 8 personnes 65€
 les gîtes de 4 et 6 personnes 45 €

saison	Semaine			Nuit suppl.			Week-end			Mois		
	4	6	8	4	6	8	4	6	8	4	6	8
Basse saison 03/01 - 02/04/2021 06/11/ - 17/12/2021	170 (58)	310 (58)	240 (80)	24 (8)	30 (8)	34 (12)	100 (15)	135 (15)	170 (20)	400 (100)	450 (150)	500 (200)
Moyenne saison 03/04 - 02/07/2021 28/08 - 05/11/2021	200 (28)	225 (28)	260 (40)	29 (4)	32 (4)	37 (10)	100 (15)	135 (15)	170 (20)	400 (100)	450 (150)	500 (200)
Haute saison 03/07 - 09/07/2021 06/11 - 27/08/2021	280	340	380	40	49	54						
Très haute saison 10/07 - 30/07/2021 14/08 - 20/08/2021	325	390	430	46	56	61						
Très, Très Haute saison 31/07 - 13/08/2021	325	390	430	46	56	61						
Noël 18/12/2021 - 01/01/2022	200 (58)	225 (58)	260 (80)	29 (8)	32 (8)	61 (12)	(15)	(15)	(20)			

Réservations : Gîtes de France Tél : 05 55 79 72 63 - www.gites-de-france-hautevienne.fr

COMMERCES, ARTISANS ET ENTREPRISES

ALIMENTATION

Alimentation VIVAL

Le Marché du Père Castor
 Cédric Blanchet
 12, rue du 11 novembre 1918
 du lundi au samedi
 9h/12h30 et 15h/19h30
 Tél : 05 87 08 23 60

Boucherie Reyrolle

Christophe Reyrolle
 Place du 8 mai 1945
 Tél : 05 55 30 38 37

Volailles La Meuzacoise

Haute Faille
 Lundi au vendredi :
 8h00/12h00 - 14h00/18h00
 Samedi : 10h30/12h00
 Tél : 05 55 09 97 52

Serres maraîchères

Grégory Beulkes
 Route de la carrière
 Tél : 07 69 59 45 91

RESTAURATION

Auberge de l'Étang - L'escalau Limouzi

Forgeneuve
 du lundi au dimanche
 12h/14h - 19h15/21h30
 Tél : 05 55 09 98 44
 aubergedeletang-restaurant.fr

La chaumière meuzacoise

Rue du 11 novembre 1918
 toute l'année et tous les jours
 Tél : 05 55 09 97 06

La paillette

Résidence du lac
 Ouvert du 01/06 au 30/09
 Lundi au vendredi 14h/23h
 Samedi et dimanche 11h/23h
 Tél : 05 55 09 97 06

CAFÉS - BARS

Café des sports

25 rue du 11 novembre 1918
 tous les jours 8h/21h
 Tél : 05 55 09 97 06

Chez Mamie

Renée Champarnaud
 Place Saint Roch
 tous les jours 9h/21h
 Tél : 05 55 09 97 14

BEAUTÉ

Un instant pour moi

Magali Berjonneau
 Place Saint Roch
 9h30/19H
 Tél : 06 16 60 20 42

Salon de Coiffure "Idées Colorées"

Camille Rueff
 Place Saint Roch
 du mardi au vendredi 9h/19h
 le samedi 9h/14h
 Tél : 05 55 09 96 90

Coiffure à domicile

Nathalie Bihan
 Tél : 06 30 62 86 65

SANTÉ

Cabinet Kinésithérapeute

Guyline Mourieras
 Laure Blancher
 Rémy Maladen
 Elise Roy
 Place du 8 mai 1945
 Tél : 05 87 41 43 55

Cabinet Infirmier

Patrice Boyau
 Place du 8 mai 1945
 Tél : 05 55 09 95 72

Sophrologue

Sophie Agboton
 Place du 8 mai 1945
 Tél : 06 75 47 42 70
 sa.sophrologie@gmail.com

HÉBERGEMENTS

Chambres d'hôtes "La Bouchère 33"

33 rue du 11 novembre 1918
 Tél : 06 09 32 15 67
 info@labouchere33.com

Auberge de l'Étang

Forgeneuve
 lundi au dimanche
 12h/14h - 19h15/21h30
 Tél : 05 55 09 98 44
 aubergedeletang-restaurant.fr

GARAGES

Garage Patrick Bayle

La Croix
 du lundi au vendredi
 9h/12h - 14h/18h
 Tél : 05 55 09 97 22

Garage Serge Bellarbre

Le Réveil
 du lundi au vendredi
 9h/12h - 14h/18h
 et le samedi 9h/12h
 Tél : 05 55 09 98 45

AUTRE

Agence immobilière

Corinne Tricart
 Tél : 06.23.31.55.81

ENTREPRISES ET ARTISANS

SARL Hervelec - Électricien

Champ de vigne
 contact@hervelec-87.fr
 du lundi au vendredi 8h/12h
 Tél : 05 55 08 42 99

Sciage meuzacois

La Grande Boulesie
 sciage-meuzacois@orange.fr
 Tél : 05 55 09 99 06
 du lundi au vendredi 8h/18h

Minerva Oil

Rue du 11 novembre 1918
 contact@minerva-oil.fr
 Tél : 05 55 09 97 03

Renaudie Alain - Maçon

Chavagnac
 a.m.renaudie@wanadoo.fr
 Tél : 05 55 09 95 34

Jean François Bazuel

Travaux de terrassement,
 d'assainissement et agricoles
 Le Mazeau
 Tél : 05 55 09 97 70

Mathieu Le Nabec

Menusier, ébéniste
 Les Garaboeufs
 Tél : 05 55 04 16 63

Créations céramiques - Atelier de poterie

Charlotte Montangerand
 Les Garaboeufs
 Visite de l'atelier sur RV
 Tél : 06 73 90 40 68
 ou 05 55 04 16 63

NUMÉROS D'URGENCE

36 24	SOS MÉDECINS
0 825 812 822 24h/24	CENTRE ANTIPOISON Médecin en ligne 24H/24
15	SERVICE D'AIDE MÉDICALE D'URGENCE
17	GENDARMERIE - POLICE SECOURS
18	SAPEURS POMPIERS
112	NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN
114 accessible par SMS et fax	NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES
115	SAMU SOCIAL
119	ALLO ENFANCE MALTRAITÉE
39 19	SOS VIOLENCES CONJUGALES
0 800 47 33 33 24h/24 - 7j/7	URGENCE - SÉCURITÉ GAZ
09 72 67 50 87 24h/24 et 7j/7	URGENCE ET DÉPANNAGE ÉLECTRIQUE



“ *Demain ne sera pas comme hier, il sera nouveau et il dépendra de nous. Il est moins à découvrir qu'à inventer.*

Gaston Berger (1896 - 1960), philosophe français